

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

---

AVIS public est donné que le comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du conseil, au 1555, rue de l'École à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 6 mai 2026 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au *Règlement numéro 518 (2024) relatif à la démolition d'immeubles*, sur la demande ayant trait à l'immeuble suivant :

1. Dossier 2026-008 – Lot 2 599 809 – 1370, chemin Bellevue – Demande de démolition de la résidence.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, **par écrit**, son opposition motivée à la greffière, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

**Par la poste :** Ville de Carignan  
a/s M<sup>e</sup> Ève Poulin, greffière  
2379, chemin de Chambly, bureau 210  
Carignan (Québec) J3L 4N4

**Par courriel :** [greffe@carignan.quebec](mailto:greffe@carignan.quebec)

Donné à Carignan, ce 20 avril 2026

Suzy Camiré  
Technicienne juridique et assistante-greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée, Suzy Camiré, certifie avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan, l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville et l'avoir fait afficher devant l'immeuble mentionné ci-dessous le 20 avril :

1. 1370, chemin Bellevue.

Donné à Carignan, ce 20 avril 2026

Suzy Camiré  
Technicienne juridique et assistante-greffière